



2ter rue du Petit Pré
37000 TOURS

A Tours, le 7 novembre 2023

Cher(e)s adhérent(e)s,

Vous êtes invité (e) à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours, qui se tiendra le

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 à 17h30

Espace Joséphine Baker / Chapelle

Site Petit Pré du Conservatoire – 2ter rue du Petit Pré – 37000 TOURS
(accès possible rue des Ursulines- face au cinéma les Studios)

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1- Élargement de la liste des présents et vérification des mandats (5 pouvoirs maximum par personne)
 - 2- Rapport d'activité de l'APEC pour l'année scolaire 2022/2023
 - 3- Rapport financier de l'APEC pour l'année scolaire 2022/2023
 - 4- Approbation des rapports d'activité et financier de l'APEC pour l'année scolaire 2022/2023
 - 5- Vote d'une enveloppe budgétaire pour soutenir des projets pédagogiques et artistiques en lien avec le CRR pour l'année scolaire 2023/2024
 - 6- Discussion de la proposition de modification des statuts pour changer la modalité d'adhésion par parent et non plus par famille (cette modification serait effective suite à une Assemblée Générale Extraordinaire)
 - 7- Élection des membres du Conseil d'Administration de l'APEC. Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester par simple email à apecdetours@gmail.com au plus tard le 16/11/2023
- >> *Nous avons encore besoin de candidats ! Pour rappel, selon l'article 12 de l'Association, le Bureau (Président / Trésorier / Secrétaire) est élu pour un an par le Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale Ordinaire).*
- 8- Questions diverses soumises par les adhérents au plus tard le 16/11/2023 (par mail à apecdetours@gmail.com)

-9- Discussion suite à l'annonce récente concernant l'avenir du collège CHAM-CHAD (les parents d'élèves HTS qui ne souhaitent pas participer à cette discussion pourront partir)

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un **pouvoir régulier** ci-joint.

Vous pouvez aussi choisir de **voter par correspondance** en cochant vos choix de vote dans le formulaire ci-joint.

Les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires sont adoptées à la majorité absolue des membres présents ou représentés, soit au moins la moitié des présents ou représentés. Les résolutions portant sur la modification des statuts sont votées au $\frac{3}{4}$ des voix des présents et représentés.

Enfin pour rappel : seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer aux votes en Assemblée Générale. L'adhésion s'effectue via le site <https://www.apec-crr-tours.fr> ; il sera également possible d'adhérer sur place avant la tenue de l'Assemblée Générale.

POUVOIR

Je soussigné(e)

Demeurant à (adresse complète)

Donne tout pouvoir à

Ou à toute personne qui entendra se substituer, de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours du 17 novembre 2023.

Pour cela, émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le

Le mandant

La signature doit être précédée de la mention manuscrite

« Bon pour pouvoir »

Le mandataire

La signature doit être précédée de la mention manuscrite

«Bon pour acceptation de pouvoir »

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours du 17 novembre 2023.

Ce formulaire doit être adressé par email de préférence (apecdetours@gmail.com) ou déposé dans la boîte aux lettres de l'APEC au CRR – 2ter rue du Petit Pré, 37000 TOURS, le 16/11/2023 au plus tard.

Je soussigné(e)

Demeurant à (adresse complète)

Souhaite émettre sur chacun des points de l'ordre du jour soumis à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 novembre 2023 le vote exprimé dans le tableau ci-dessous :

Point de l'ordre du jour	POUR	CONTRE	ABSTENTION
4			
5			
6			
7			

Fait à

Le

Signature de l'adhérent